AVERTISSEMENTS AGRICOLES

'LP-8-6-72399721

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Bulletin N° 141 de Juin 1972 -

1972 - 13ème envoi -

/V I G N E/

- Mildiou :

Actuellement, la situation est la suivante :

Les foyers primaires, peu nombreux et généralement peu virulents se sont formés principalement dans trois zones de la circonscription :

- Tarn : Gaillacois.
- Frontonnais : Bouloc, Montjoire.
- Armagnac : Condom, Lannepax, Larroque-St-Sernin.

Dans ces secteurs, quelques taches sont apparues au cours des derniers jours de mai, d'autres apparaissent ces jours-ci.

Le traitement conseillé dans le précédent bulletin doit empêcher des repiquages éventuels de se produire.

Présentement, les risques d'installation ou d'aggravation de la maladie sont donc très réduits.

- Black-rot :

Dans les foyers, des taches apparaissent depuis les derniers jours de mai. Les vignes contaminées sont peu nombreuses et un nouveau traitement ne se justifie que dans les parcelles particulièrement sensibles (Folle-blanche en particulier). Attendre, pour intervenir, l'annonce de précipitations importantes.

- Oïdium :

Le climat de ce printemps est favorable à ce champignon. Prévoir l'application d'un traitement, de préférence en poudrage, à placer en pleine floraison.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le premier vol est presque terminé mais des pontes très importantes ont été déposées durant les tout derniers jours de mai et les premiers jours de juin.

En conséquence, effectuer un nouveau traitement dans les pépinières de pêchers et les jeunes vergers en formation en situation sensible.

Protection des pêches (dans les vergers très sensibles uniquement) :

Variétés à récolter entre le 17 juin et le 30 juin, appliquer un produit à base de Mévinphos, à la dose de 50 g de MA/hl.

Cette seule application devrait suffire à assurer une excellente protection de ces variétés.

- Cochenille du mûrier :

Les éclosions de jeunes larves, commencées depuis quelques jours, se poursuivent très rapidement et, actuellement, on peut estimer qu'elles sont réalisées dans la proportion de 80 à 90 %.

Dans les vergers de pêchers (en particulier) fortement atteints, il y a lieu d'intervenir, dès à présent, avec l'un des produits suivants :

Méthidathion : 40 g/hl ; Oléoparathion : 25 g/hl ; Parathion émulsion : 25 g/hl.

Il est indispensable de bien mouiller le tronc et la charpente.

P.12.89

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Carpocapse des pommes et des poires :

Des pontes assez importantes ont été déposées les 31 mai, 1er et 2 juin. Seulement dans les vergers où les attaques de première génération causent habituellement des dommages sensibles, un traitement pourrait être appliqué au début de la semaine du 12 au 18 juin. Pour cette intervention, préférer un Arséniate de plomb, produit sans action néfaste envers les auxiliaires.

- Tavelures :

Dans les vergers où l'existence de taches est constatée, poursuivre la protection en fonction des pluies.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Poireau - Teigne du poireau (ver) :

Le deuxième vol de papillons est commencé depuis quelques jours et des oeufs sont déposés journellement. Les premières pénétrations de quelque importance ne se produiront que dans les premiers jours de la semaine du 12 au 18 juin. Un traitement pourrait donc être placé au tout début de la semaine prochaine avec l'un des produits suivants :

Azinphos : 40 g/hl ; Carbaryl : 75 g/hl ; Diazinon : 25 g/hl ; Lindane : 30 g/hl ; Malathion : 75 g/hl ; Méthidathion : 40 g/hl ; Parathion éthyl : 25 g/hl ; Parathion méthyl : 40 g/hl ; Phosalone : 60 g/hl.

BALMA, le 5 Juin 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées",

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.